

## Séance du 23 septembre 2020

L'an deux mille vingt le vingt-trois septembre à 20 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 18 septembre 2020 par le maire s'est réuni en séance ordinaire dans la salle communale sous la présidence de Monsieur Harold LAFAY, Maire.

Présents : Mmes Marion LE GUEN, Aurore MOULIN, Elisabeth MAY, Anne HARIVEL, Nadine ANDREANI, Emma JUMEL et MM Harold LAFAY, Olivier IACAZZI, Cyril CLOUET, Bernard GARREL et Jacques DROUET.

Secrétaire de séance : Nadine ANDREANI

En exercice : 11

Présents : 11

Pouvoirs : 0

## Délibération 2020-29

## Cautions et tarifs salle municipale

Vu la délibération 2020-26 du 10 juillet 2020 modifiant le montant de la caution de la salle municipale ;

Vu le souhait du Conseil de scinder cette caution pour garantir le respect de la salle et du matériel mis à disposition, notamment la télécommande des éclairages,

Le Maire propose au Conseil de scinder la caution pour la location de la salle en 3 cautions :

- 750 € pour la salle
- 250 € pour la télécommande
- 60 € pour le ménage

La salle ayant été refaite, et compte-tenu de son environnement, les tarifs de location pourraient être revus à la hausse, d'autant plus que ceux pratiqués par les communes voisines sont beaucoup plus élevés.

Le Maire propose de revoir les tarifs sur les bases suivantes :

	GONNEVILLAIS	EXTERIEURS
½ journée ou vin d'honneur	120 €	175 €
1 Journée (semaine)	170 €	275 €
Week-end	250 €	500 €
Associations : activités	Gratuit	50 €
Associations : activités avec recettes (repas 1 jour)	3 événements gratuits, 50 € au-delà	200 €

*Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents*



Pour extrait conforme,  
Le Maire, Harold LAFAY